

RALLYE DU THOUARET

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes à la réglementation standard FFSA 2022

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier du rallye.

LISTE DES ADRESSES

Organisateur Administratif : ASA 79 - 12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT

Organisateur Technique : Association Enfance et Familles 79 – Mairie 79350 FAYE L'ABBESSE

Téléphone : 06-20-94-59-96

Email : challengeduthouaret79@gmail.com

Site internet : www.rallyeduthouaret.fr

Accueil des OFFICIELS : Mairie de Faye l'Abbesse 30 juillet 2022 de 16h à 19h

Distribution du carnet d'itinéraire : Salle polyvalente Mairie de Faye L'Abbesse

Vérifications administratives et techniques : Parking Mairie de Faye l'Abbesse

PC Course – Collège des commissaires sportifs : Affichage officiel - Publication des résultats
30 et 31/07 2022 - Mairie de Faye L'Abbesse

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement - Ouverture des engagements

Dès l'obtention du Visa Ligue/FFSA et au plus tard le 27 juin 2022

Clôture des engagements :	18 Juillet 2022 minuit
Parution du carnet d'itinéraire :	30 Juillet 2022 de 08h00 à 14h Salle polyvalente
Dates et heures des reconnaissances :	30 Juillet 2022 de 08h30 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Vérifications des documents	A la distribution du carnet d'itinéraire
Vérifications des voitures :	30 Juillet 2022 de 14h à 19h - Mairie Faye L'Abbesse
Heure de mise en place du parc de départ :	30 Juillet 2022 de 14h à 19h - Mairie Faye L'Abbesse
Première réunion des Commissaires Sportifs :	30 Juillet 2022 à 17h
Publication des équipages admis au départ :	30 Juillet 2022 à 20h
Publication des heures et ordres de départ :	30 Juillet 2022 à 20h
Départ du premier concurrent :	31 juillet 2022 – 15 mn après le dernier concurrent VHC
Publication des résultats partiels	31 juillet 2022 Mairie de Faye L'Abbesse
Arrivée prévisionnelle du premier concurrent :	31 juillet 2022 à partir de 16H59 (1 ^{er} VHC)

Vérifications finales le 31 juillet 2022 Garnier Automobiles Faye L'Abbesse ou sur le Parc de la mairie

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le 31 juillet 2022 après l'entrée en parc du dernier concurrent

Remise des coupes sur le podium d'arrivée.

NOTA : Dans le cadre d'une démarche de développement durable, le présent règlement, la fiche d'engagement et en général tous les documents relatifs à l'épreuve ne seront pas ou peu imprimés mais publiés sur le site du rallye.

Les concurrents et les officiels sont invités à déposer en fin de rallye tous les documents papiers devenus inutiles dans le bac réservé à cet effet au PC et au podium d'arrivée.

Le carnet d'itinéraire sera mis à la disposition des concurrents qui le souhaite au format dématérialisé à compter du vendredi 29 juillet – Demande à effectuer lors de l'envoi de l'engagement

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile 79 représenté par son Président ou toute personne par lui désignée, organise les 30 et 31 Juillet 2022 **en qualité d'organisateur administratif**.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord le **08/04/2022** sous le numéro **12/2022** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **280** en date du **08/04/2022**

Comité d'Organisation

Présidents : JOUBERT DOMINIQUE

Secrétariat et permanence du Rallye

Du début des engagements au 29 juillet 2022 :	Adresse : 2 allée des Lavandières 79350 FAYE L'ABBESSE Tel 06-20-94-59-96
Du 30 au 31 juillet au– de 08h à 20h PC	Mairie de Faye L'Abbesse Tel : 05-49-72-40-97 Mail : challengeduthouaret79@gmail.com

Organisateur technique

Nom : **Association Enfance et Familles 79** représenté par Dominique JOUBERT ou toute personne par lui désignée

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :	CONDEMINE Catherine	Licence n° 56617
Membre :	BERTRAND Gérard	Licence n° 5705
Membre :	CHABERNAUD Gilles	Licence n° 13554
Directeur de Course :	LORRE Joseph	Licence n° 10395
Adjoint au Directeur de Course :	MARTY Patrice	Licence n° 9699
Adjoint au Directeur de Course :	FAUVEL Serge	Licence n° 2517
Directeur d'épreuve :	MINEUR Jean Louis	Licence n° 29169
Directeur d'épreuve Adjoint :	BONNAUD Alain	Licence n° 8481
Directeur d'épreuve :	MARTY Brigitte	Licence n° 136694
Directeur d'épreuve Adjoint :	MERLIOT Gilles	Licence n° 10396
Médecin Chef :	BILLES Jean François	Licence n° 13557
Commissaires Techniques : Responsable	PHELIPEAU Jean Luc	Licence n° 9060
«	GOURDON Luc	Licence n° 163936
«	RATEL Gislain	Licence n° 181601
	MENORET Sylvain	Licence n° 8845
Chargés des relations avec les concurrents :	BLANC Michel	Licence n° 20772
	MARTINEAU Marine	Licence n° 210441
Véhicule BBR	PAGÉ Jean Luc	Licence n° 4727
Véhicule AUTORITÉ	JOUBERT Dominique	Licence n° 14860
Véhicule INFO	BIZARD Jean Paul	Licence n° 7949
Véhicule 000	BONNAUD Nadine	Licence n° 46322
Véhicule 00	LE GALL Jacques	Licence n° 9383
Voiture OB VHC	CHEVAUCHER Philippe	Licence n° 114416
Voiture OA Moderne	CHOLLET Doryan	Licence n° 174681
Véhicule DAMIER	BILLON Didier	Licence n° 19776

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye du Thouaret compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2022 Coefficient 2

Le Championnat de la Ligue régionale du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord 2022

Le Challenge des Notes d'Or 2022

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives auront lieu à la distribution du carnet d'itinéraire.

Les Concurrents devront présenter les ORIGINAUX des permis de conduire et licences (pilote et co-pilote) ainsi que la fiche d'homologation et le passeport technique.

Ils devront également fournir les documents suivant :

Les fiches enregistrement Equipements de sécurité : Pilote – Co-pilote – Voiture

Les fiches médicales : Pilote – Co pilote

Ces fiches sont à disposition sur le site ;: www.rallyedouthouaret.fr (Onglet concurrents)

L'horaire de convocation aux vérifications techniques sera donné à la distribution du carnet d'itinéraire

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye du Thouaret remplira **INTEGRALEMENT en ligne** sur www.ffsa-inscription.org la demande d'engagement.

Après l'avoir imprimé cette demande sera adressée avant le 19 juillet 2022 au **secrétariat du rallye : Rallye du Thouaret – 2, Allée des Lavandières 79350 FAYE L'ABBESSE**

signée par les 2 membres de l'équipage, accompagnée du montant des droits d'engagement et de la fiche speaker à télécharger sur le site : www.rallyedouthouaret.fr,

3.1.10P. Du fait de l'organisation du Rallye VHC du Thouaret en doublure, le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum pour les deux rallyes (Moderne + VHC),

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **230 EUROS**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 460 EUROS

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. et entièrement renseignée

Les demandes incomplètes seront placées en liste d'attente jusqu'à régularisation.

Les forfaits devront être déclarés par e-mail à l'adresse suivante : challengedouthouaret79@gmail.com

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée exclusivement dans le parc d'assistance prévu à cet effet

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye du Thouaret représente un parcours de 106,280 km.

Il est divisé en 1 étape et 4 sections.

Il comporte 8 épreuves spéciales (2 différentes) d'une longueur totale de 39.000 km.

Les épreuves spéciales sont : ES1-3-5-7 : 5.450 km – ES2-4-6-8 : 4.300 Km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances sont autorisées le Samedi 30 Juillet 2022 de 08h30 à 12h00 et 14h00 à 19h00. Des contrôles seront mis en place par l'organisateur.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Le départ sera donné le 31 juillet 2022 : 15 minutes après le dernier concurrent VHC (1er VHC 07H30)

Si possible, l'ordre départ de la 2^{ème} section se fera dans l'ordre du classement de la 1^{ère} Epreuve spéciale

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Prix : Il n'y a pas de remise de prix en numéraires. Le solde éventuel de la manifestation sera reversé à l'association de soutien pour les enfants malades et leur famille.

Il sera remis par équipage 2 Coupes :

- Les 3 premiers équipages au classement général,
- Le 1^{er} premier équipage de chaque classe,
- Le 1^{er} équipage féminin
- Le 1^{er} équipage de moins de 25 ans (pilote et copilote)

La remise de coupes, Trophées, ou autres récompenses se fera sur le podium au parc Fermé Final.

RALLYE DU THOUARET

ANNEXE 5 : Epreuves Spéciale

PREMIERE SECTION

SORTIE PARC FERME DE DEPART – ENTREE PARC DE REGROUPEMENT

26,570 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 9,750 Km

ES n° 1	Départ :	FAYE L'ABBESSE	
	Arrivée :	CHICHÉ	5.450 Km
ES n° 2	Départ :	BOUSSAIS	
	Arrivée :	FAYE L'ABBESSE	4.300 Km

DEUXIEME SECTION

SORTIE PARC DE REGROUPEMENT – ENTREE PARC DE REGROUPEMENT

26,570 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 9,750 Km

ES n° 3	Départ :	FAYE L'ABBESSE	
	Arrivée :	CHICHÉ	5.450 Km
ES n° 4	Départ :	BOUSSAIS	
	Arrivée :	FAYE L'ABBESSE	4.300 Km

TROISIEME SECTION

SORTIE PARC DE REGROUPEMENT – ENTREE PARC DE REGROUPEMENT

26,570 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 9,750 Km

ES n° 5	Départ :	FAYE L'ABBESSE	
	Arrivée :	CHICHÉ	5.450 Km
ES n° 6	Départ :	BOUSSAIS	
	Arrivée :	FAYE L'ABBESSE	4.300 Km

QUATRIEME SECTION

SORTIE PARC DE REGROUPEMENT – ENTREE PARC FERME D ARRIVEE

26,570 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 9,750 Km

ES n° 7	Départ :	FAYE L'ABBESSE	
	Arrivée :	CHICHÉ	5.450 Km
ES n° 8	Départ :	BOUSSAIS	
	Arrivée :	FAYE L'ABBESSE	4.300 Km

Soit une longueur totale de 106,280 Km comprenant 8 épreuves spéciales chronométrées pour 39,000 Km

RALLYE RÉGIONAL DU THOUARET
ITINÉRAIRES ET CONTROLES

DIMANCHE 31 juillet 2022

Contrôle	Itinéraire	Kilométrage		Temps imparti	Horaire	
		Partiel	Total		Heure 1ère Auto VHC	Heure dernière
PREMIERE SECTION : PARC FERMÉ Faye l'Abbesse - PARC REGROUPEMENT Faye l'Abbesse						
Premier secteur :		0,660		Temps imparti :	0:20	
CH0	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Fermé				7:30	10:45
CH0a	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,660	0,660	0:20	7:50	11:05
				0:00		
Deuxième secteur :		1,350		Temps imparti :	0:10	
CH0a	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				7:50	11:05
CH1	La Tannerie	1,350	2,010	0:10	8:00	11:15
	Neutralisation			0:03		
Troisième secteur :		14,640		Temps imparti :	0:20	
CH2	Départ ES 1 : Le Thouaret				8:03	11:18
	Arrivée ES 1 : Le Thouaret	5,450				
	LBC	9,190	16,800	0:20	8:23	11:38
	Neutralisation	0,070	16,870	0:03		
Quatrième secteur :		9,700		Temps imparti :	0:15	
CH2a	Départ ES 2 : Pierlay	0,000			8:26	11:41
	Arrivée ES 2 : Pierlay	4,300				
	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Regroupement	5,400	26,570	0:15	8:41	11:56
PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse					2:00	
DEUXIEME SECTION : PARC REGROUPEMENT Faye l'Abesse - PARC REGROUPEMENT Faye l'Abbesse						
Cinquième secteur :		0,660		Temps imparti :	0:35	
CH2b	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Regroupement				10:41	12:31
CH2c	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,660	27,230	0:35	11:16	13:06
				0:00		
Sixième secteur :		1,350		Temps imparti :	0:10	
CH2c	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				11:16	13:06
CH3	La Tannerie	1,350	28,580	0:10	11:26	13:16
	Neutralisation	0,150	28,730	0:03		
Septième secteur :		14,640		Temps imparti :	0:20	
CH4	Départ ES 3 Le Thouaret	5,450			11:29	13:19
	Arrivée ES 3 Le Thouaret	9,190	43,370	0:20		
	LBC	9,190	43,370	0:20	11:49	13:39
	Neutralisation	0,070	43,440	0:03		
Huitième secteur :		9,700		Temps imparti :	0:15	
CH4a	Départ ES 4 Pierlay	4,300			11:52	13:42
	Arrivée ES 4 Pierlay	4,300				
	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Regroupement	5,400	53,140	0:15	12:07	13:57
PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse					1:00	
TROISIEME SECTION : PARC REGROUPEMENT Faye l'Abesse - PARC REGROUPEMENT Faye l'Abbesse						
Neuvième secteur :		0,660		Temps imparti :	0:40	
CH4b	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Regroupement				13:07	17
CH4c	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,660	53,800	0:40	13:47	27
				0:00		
Dixième secteur :		1,350		Temps imparti :	0:10	
CH4c	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				13:47	27
CH5	La Tannerie	1,350	55,150	0:10	13:57	37
	Neutralisation	0,150	55,300	0:03		
Onzième secteur :		14,640		Temps imparti :	0:20	
CH6	Départ ES 5 Le Thouaret	5,450			14:00	40
	Arrivée ES 5 Le Thouaret	9,190	69,940	00:20		
	LBC	9,190	69,940	00:20	14:20	50
	Neutralisation	0,070	70,010	0:03		
Douzième secteur :		9,700		Temps imparti :	0:15	
CH6a	Départ ES 6 Pierlay	4,300			14:23	53
	Arrivée ES 6 Pierlay	4,300				
	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Regroupement	5,400	79,710	0:15	14:38	68
PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse					0:50	
QUATRIEME SECTION : PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse - PARC FERME FINAL Faye l'Ab						
Treizième secteur :		0,660		Temps imparti :	0:40	
CH6a	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Regroupement				15:28	68
CH6b	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,660	80,370	0:40	16:08	68
				0:00		
Quatorzième secteur :		1,350		Temps imparti :	0:10	
CH6b	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				16:08	68
CH7	La Tannerie	1,350	81,720	0:10	16:18	68
	Neutralisation	0,150	81,870	0:03		
Quinzième secteur :		14,640		Temps imparti :	0:20	
CH8	Départ ES 7 Le Thouaret	5,450			16:21	61
	Arrivée ES 7 Le Thouaret	9,190	96,510	00:20		
	LBC	9,190	96,510	00:20	16:41	61
	Neutralisation	0,070	96,580	0:03		
Seizième secteur :		9,700		Temps imparti :	0:15	
CH8a	Départ ES 8 Pierlay	4,300			16:44	64
	Arrivée ES 8 Pierlay	4,300				
	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Fermé Final	5,400	106,280	0:15	16:59	69
POINTAGE EN AVANCE AUTORISE			106,280		16:59	65

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF - RALLYE 2022